

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE
COMMUNE DE SCIONZIER

REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE
ARRÊTÉ N°AMV2025_066

Objet : Arrêté de Permission de Stationnement

Le Maire de Scionzier,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2211-1, L.2212-2, L.2212-5, L.2213-1, L.2213-6,

VU le Code de la Route

Vu la demande présentée par l'entreprise SADEMO en date du 7 avril 2025.

CONSIDERANT qu'il y a lieu de réglementer Le stationnement durant les travaux de manutention de charges avec un camion grue,
Parking de la Mairie.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : En raison de ces travaux, 7 places de stationnement seront réservées pour l'entreprise SADEMO (après le place handicapée) le **Mardi 15 Avril 2025**.

ARTICLE 2 : La signalisation réglementaire et la sécurisation pour les riverains seront mises en place par l'entreprise.

ARTICLE 3 : L'accès des véhicules de sécurité et des riverains devra être maintenu en permanence.

ARTICLE 4 : Monsieur le Directeur Général des services est chargé de l'application du présent arrêté dont ampliation sera adressée aux services de Gendarmerie, Pompiers, Police Municipale et à Monsieur le directeur des Services Techniques Municipaux.

Le Maire de Scionzier certifie que le présent arrêté a été affiché et publié sur le site internet de la Mairie de Scionzier.

Pour extrait conforme au
registre des arrêtés
Scionzier, le
Le Maire,

A Scionzier, le 07/04/2025



Le Maire,
Sandro REPIN